

## Constitution du dossier - Règlementation

---

- Être titulaire du permis B,
  - Être âgé de avoir 24 ans minimum
  - Être apte médicalement,
  - Savoir lire et écrire la langue Française,
- 
- 8 photos d'identité,
  - 2 copies de carte d'identité ou passeport en cours de validité, (si vous vivez chez une tierce personne 2 copies de sa carte d'identité qui correspond au justificatif de domicile),
  - 2 copies de justificatifs de domicile de moins de 3 mois,
  - 1 copie de permis de conduire
  - Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable.

Nota : Il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.